



Wavre, le 1er juin 2015

Monsieur Michel Cordier  
Rue Al' Gaille, 9

1400 Nivelles

Réf.: SC/LB/0045

Monsieur Cordier,

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai pris connaissance de votre récente lettre.

Je partage entièrement votre appel à l'action pour lutter contre le réchauffement climatique. Je crois en effet qu'il s'agit d'un des plus grands défis de notre temps. La mobilisation de chacun est indispensable et je vous félicite de votre engagement associatif pour cette cause planétaire. En tant que jeune parlementaire, je pense comme vous que les responsables politiques doivent davantage orienter notre développement économique et social vers une société bas carbone. Cela demande des efforts mais ce sera bénéfique en termes de santé, d'emplois et de confort de vie.

Je regrette que ces dernières années, la crise économique et financière a fait passer la lutte contre les changements climatiques au second plan. Il faut au contraire maintenir un sentiment d'urgence. La communauté scientifique met en évidence que les effets négatifs des changements climatiques sont déjà une réalité dans l'ensemble des régions du monde.

Avec mes collègues députés socialistes, nous travaillons notamment au niveau national et international afin :

- D'inscrire au cœur du futur « Protocole de Paris » l'objectif d'une transition juste et durable vers une société qui émet peu de gaz à effet de serre et consomme moins de matières premières, ce qui nécessite d'assurer l'accompagnement social des plus fragiles et des travailleurs et de garantir l'activité économique afin de rendre ce changement acceptable ;
- De défendre systématiquement au sein des organisations internationales et européennes la transition vers un développement durable qui répond aux enjeux environnementaux et économiques tout en garantissant une protection sociale forte (au sein



Wavre, le 1er juin 2015

de l'UE, des Nations-Unies, de l'OMC, de l'OCDE, des accords bilatéraux, etc., par notamment la concrétisation des Objectifs de développement durable);

- De concrétiser le soutien aux pays en développement afin de les aider à faire face aux conséquences du réchauffement climatique via notamment la mise en œuvre d'une taxe sur les transactions financières dont une partie sera affectée à cet objectif ;
- D'intégrer davantage les objectifs de développement durable dans les politiques publiques et dans leur évaluation ;
- De développer de nouveaux indicateurs de développement durable, en complément du PIB, afin de mieux mesurer le bien-être des citoyens et les utiliser conjointement pour orienter les politiques publiques vers cet objectif ;
- De généraliser progressivement l'utilisation des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics en tenant compte de la nature du marché et du secteur concerné et en instaurant un dialogue avec les secteurs pour les aider à répondre à ces marchés publics.

En espérant avoir répondu à vos questions, je vous prie d'agréer, Monsieur Cordier, l'expression de mes salutations les meilleurs.

Stéphane CRUSNIERE  
Député fédéral